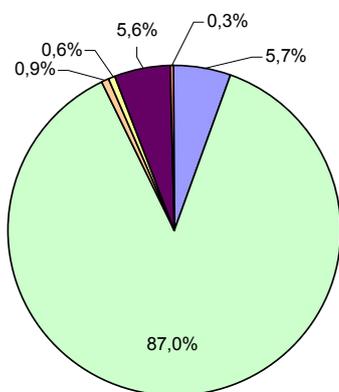


ETAT INITIAL

Différents milieux :

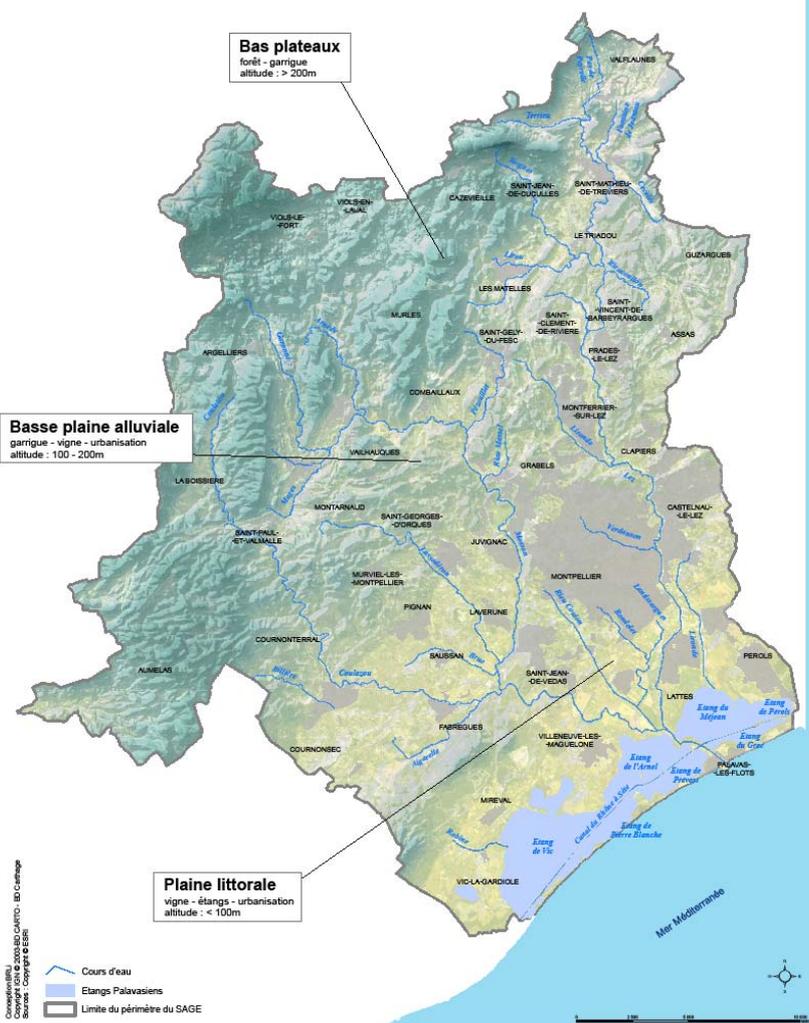
Garrigues
Cours d'eau
Étangs Palavasiens
Littoral
Zones humides

Des zones humides de plusieurs types qui couvrent plus de 4500 ha ⁽¹⁾

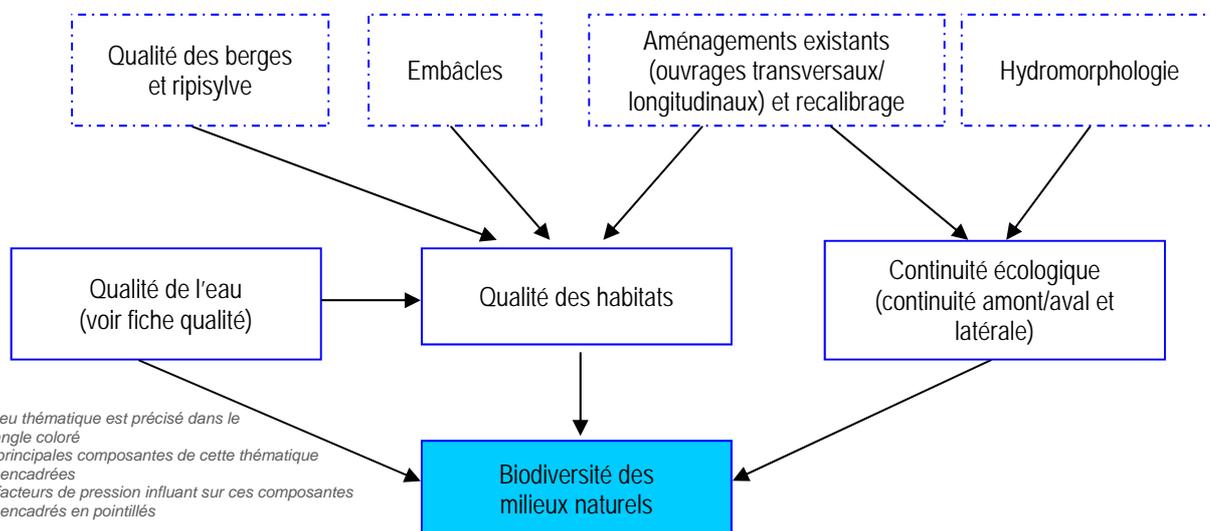


- Bordures de cours d'eau
- Marais et lagunes côtiers
- Marais saumâtres aménagés
- Plaines alluviales
- Zones humides artificielles
- Zones humides ponctuelles

Morphologie du territoire du SAGE



ANALYSE SYSTEMIQUE

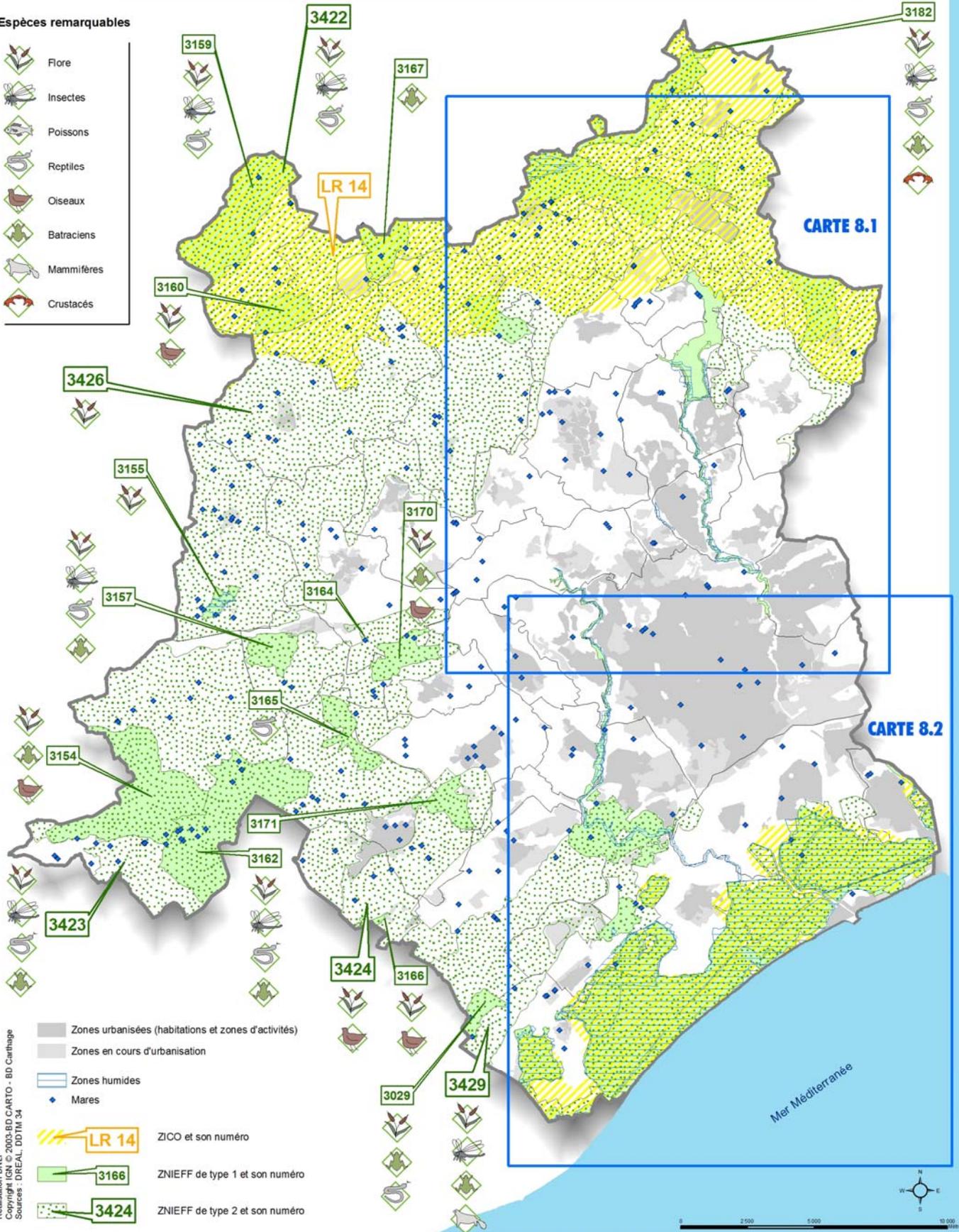


(1) source : Inventaire départemental des Zones Humides de l'Hérault, CG34, Avril 2006, BV Lez Mosson

Zones inventoriées et Espèces remarquables

Espèces remarquables

-  Flore
-  Insectes
-  Poissons
-  Reptiles
-  Oiseaux
-  Batraciens
-  Mammifères
-  Crustacés



Réalisation BRLI © 2003, BD CARTO - BD Carthage
Sources : DREAL, DDTM 34

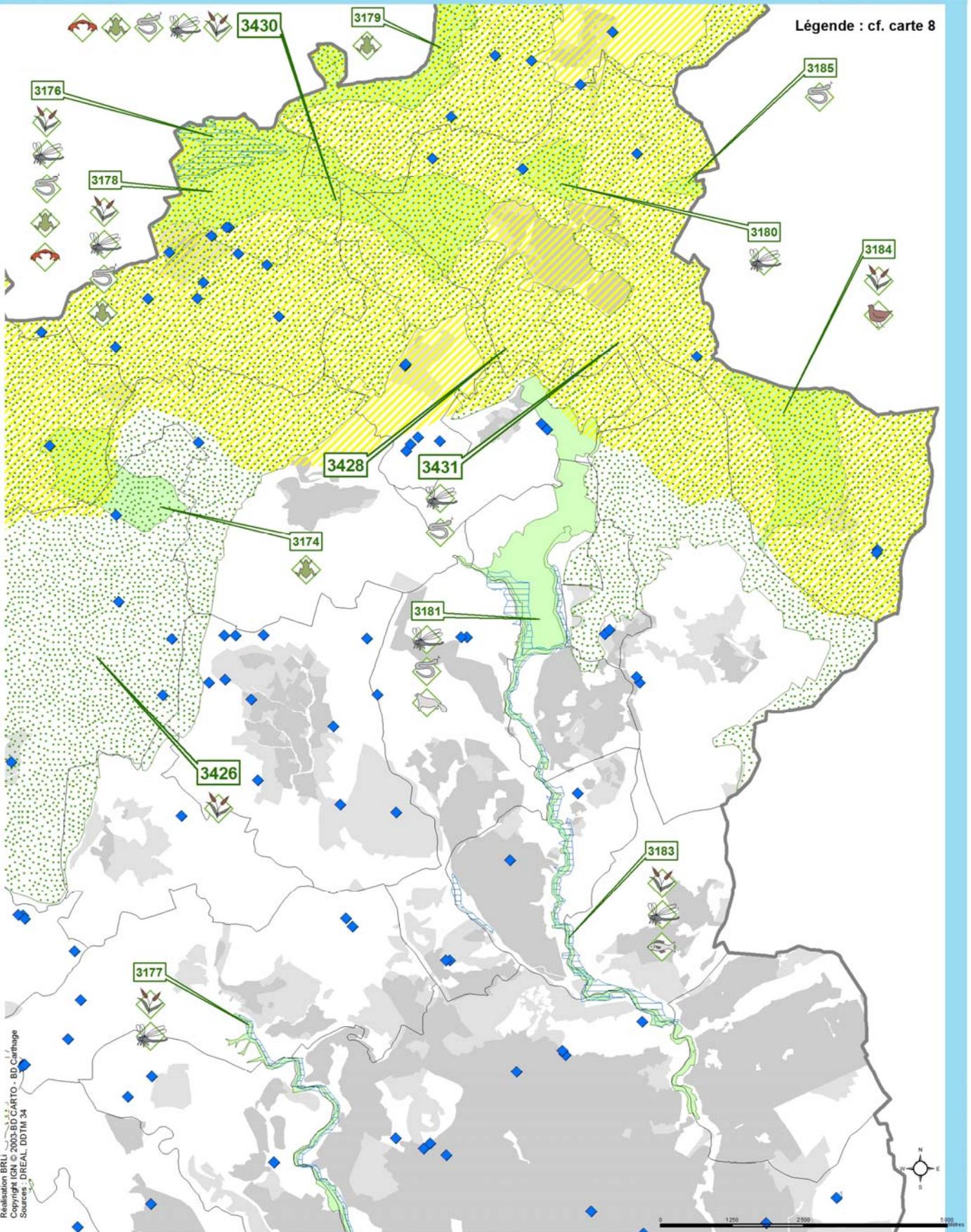
-  Zones urbanisées (habitations et zones d'activités)
-  Zones en cours d'urbanisation
-  Zones humides
-  Mares
-  **LR 14** ZICO et son numéro
-  **3166** ZNIEFF de type 1 et son numéro
-  **3424** ZNIEFF de type 2 et son numéro



Zones inventoriées et Espèces remarquables



Légende : cf. carte 8

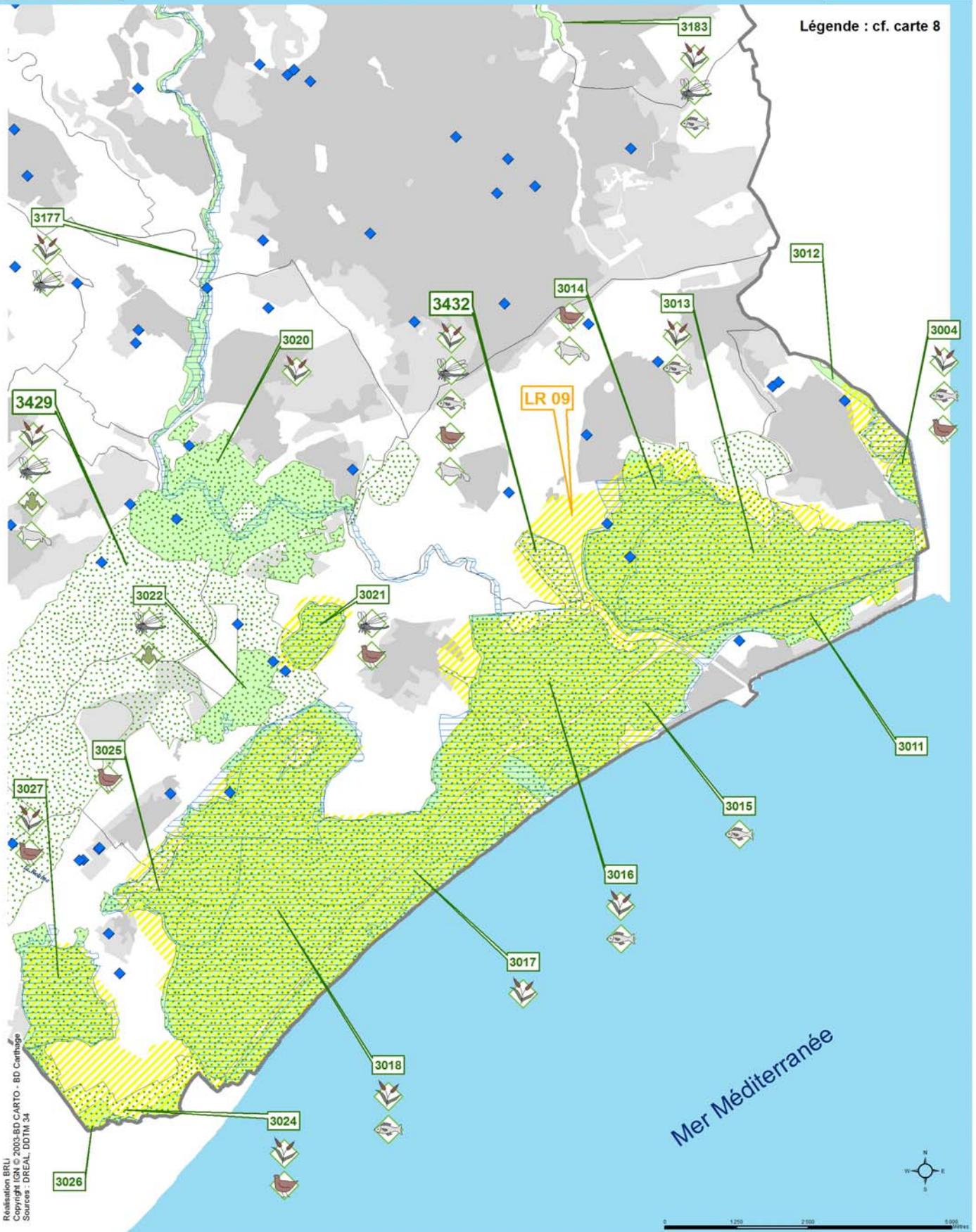


Réalisation BRLI
Cartographie © 2003 BRLI - BD Carthage
Sources : DREAL, DDTM 34

Zones inventoriées et Espèces remarquables



Légende : cf. carte 8



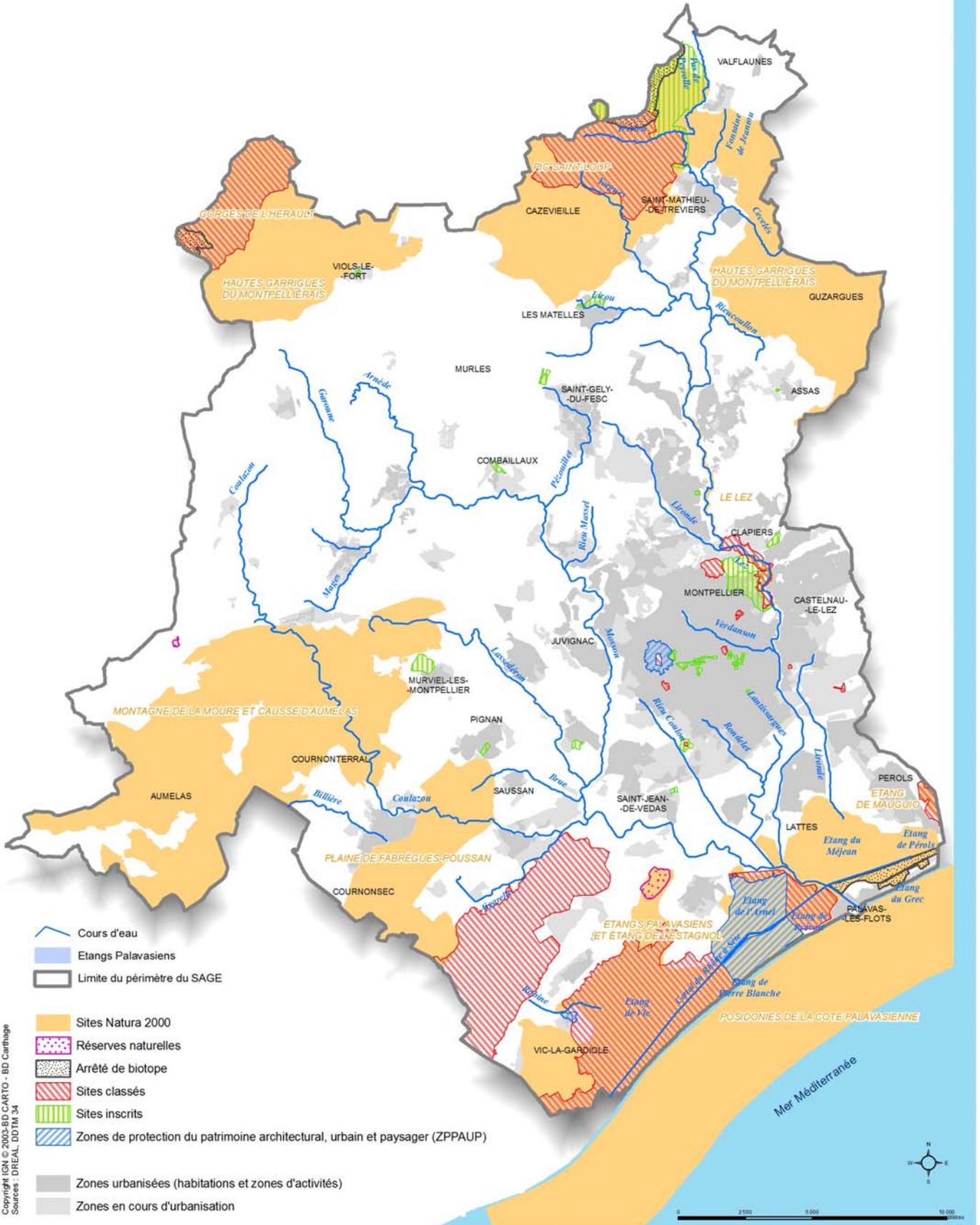
Realisation BRU
Copyright IGN © 2003-BD CARTO - BD Carthage
Sources : DREAL, DDTM 34

Mer Méditerranée





Espaces protégés



Realisation BRLI
 Conception IGN © 2003, BD CARTO - BD Carthage
 Sources : DREAL, DDIM 34

LES MILIEUX ET ESPECES REMARQUABLES

Milieux rivulaires :

3 zones de ripisylve classées en ZNIEFF :

- la ripisylve du Lez depuis sa source jusqu'aux portes de Montpellier et la ripisylve du Lirou : 3 km en amont de sa confluence avec le Lez
- la ripisylve de la Mosson
- la ripisylve de la Lironde

Voir carte zones inventoriées et espèces remarquables pages 2, 3 et 4.

Espèces remarquables

Grande richesse avifaunistique (117 espèces remarquables) au niveau des étangs et des gorges calcaires

Des espèces remarquables sont retrouvées sur la quasi-totalité des zones inventoriées.

Présence du Chabot du Lez, espèce classée d'intérêt communautaire, à l'amont du Lez (très affecté par les modifications d'habitat et la qualité de l'eau)

Voir cartes pages 2, 3 et 4.

Espèces envahissantes

On retrouve de nombreuses espèces envahissantes à surveiller sur les milieux rivulaires et les zones humides. (ex : Jussie, tortue de Floride, silure, ...)

Zones inventoriées (voir cartes pages 2, 3 et 4)

- Zones humides : 4500 ha (Inventaire CG 34)
- 49 ZNIEFF de type 1 et 2

Espaces protégées (voir carte page 5)

- 10 sites Natura 2000 dont :

6 Sites d'Intérêt Communautaire (SIC) et 4 Zones de Protection Spéciale parmi lesquels :

1 DOCOB validé sur les étangs palavasiens (en 2009, 3 contrats MAET représentant une surface de 100 ha ont été passés avec les agriculteurs)
1 contrat N2000 (gestion roselière + pâturage équin)

3 diagnostics écologiques : 1 validé (Pic Saint Loup) et 2 en cours de finalisation (Lez Amont et posidonies de la côte Palavasienne).

- 2 ZICO

Zones réglementées (voir carte page 5)

- 3 espaces naturels sensibles
- La réserve naturelle régionale d'Aumelas
- L'arrêté de protection de biotope de l'Etang du Grec
- Une zone reconnue internationalement : la zone RAMSAR des Etangs Palavasiens
- 17 sites classés et 33 sites inscrits

CONTINUITÉ ECOLOGIQUE ET DIVERSITÉ PISCICOLE

Continuité écologique

Le Lez et la Mosson possèdent, sur leurs linéaires, une densité très importante de seuils et de barrages qui compartimentent leurs cours :

- Le Lez depuis sa source jusqu'à sa limite maritime : 25 ouvrages.
- La Mosson depuis sa source jusqu'à sa confluence avec le Lez : 20 ouvrages.
- Le Coulazou compte quelques ouvrages (7 ont été recensés), principalement dans la traversée de Fabrègues.

Diversité piscicole

Chute de l'Anguille au cours des 20 dernières années (1948 ang/ha en 1993 contre 51 en 2007)

Causes : surpêche en estuaire, braconnage des civelles, obstacles à la migration, pollution, changement climatique et parasitisme par *Anguillicola crassus*.

Plan Anguille : le Lez et la Mosson ont été classés prioritaires pour la gestion de l'anguille.

Présence Chabot du Lez, espèce emblématique
Des lacunes demeurent au niveau des connaissances piscicoles des cours d'eau à assècs récurrents.

2 Plans de Gestion complémentaires pour restaurer et entretenir les ripisylves du bassin :

- Plan de gestion du Lez, de la Mosson et de leurs principaux affluents porté par le SYBLE :

- Campagne de désembâclement : 1^{ère} opération du Plan de gestion Lez/Mosson identifiée comme prioritaire : campagne de désembâclement engagée par 18 communes du bassin versant en tant que maîtres d'ouvrage assistées par le SYBLE en 2009 (120 points noirs pour un volume de 450 m³ d'embâcles) .

- Travaux de restauration de la ripisylve : 2 secteurs prioritaires de la Mosson répartis sur 4 communes (Montpellier, Juvignac, Lavérune et Saint-Jean-de-Védas) traités en 2010.

- Plan de gestion de la CC Grand Pic Saint Loup : 49 km de linéaire entretenus.

Etudes en cours

- Inventaire et localisation des zones humides sur le bassin versant Lez-Mosson (SYBLE)
- Diagnostic écologique Lez amont Natura 2000 (DDTM34)